



UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE MIRA – BEJAIA  
UNITÉ DE MÉDECINE PRÉVENTIVE

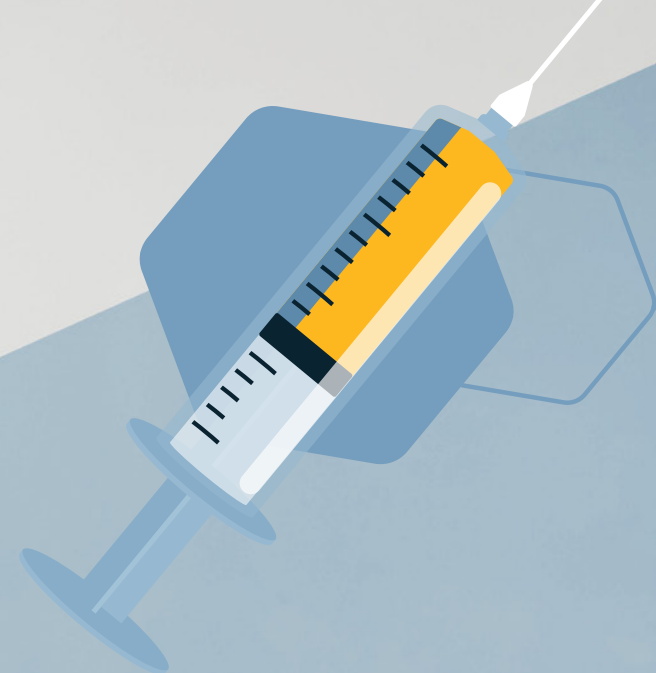
**CONTACT**

Tel : 034816830

E-mail : UMP.univ.bejaia@gmail.com

**LES VACCINS APPROUVÉS PAR AU MOINS UNE  
AUTORITÉ NATIONALE POUR ADMINISTRATION AU  
PUBLIC :**

- Vaccin à ARN : Pfizer-Bio NTec et Moderna ;
- Vaccins à vecteur viral : Sputnik V, Sputnik Light, Oxford-AstraZeneca, Convidecia et Janssen ;
- Vaccins de sous-unité protéique : EpiVacCorona, ZF2001, Abdala, SOBERANA 02 et MVC-COVI901 (en) ;
- Vaccins à virus inactivé : BBIBP-Corv, WIBP-CorV, CoronaVac, Covaxin, CoviVac, Covidful, KCONVAC, COVIran Barekat et QazCovid-in.



**PROTOCOLE DE LA  
VACCINATION  
COVID-19 APPLIQUÉ  
AU SEIN DE  
L'UNIVERSITÉ DE  
BEJAIA**



UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE MIRA – BEJAIA  
UNITÉ DE MÉDECINE PRÉVENTIVE



## LIEUX DE LA VACCINATION ET LES PERSONNELS IMPLIQUES

- La vaccination se déroule dans un centre de vaccination homologué (centre de médecine préventive de l'université),
- Les personnels impliqués dans l'opération de vaccination sont formés sur le déroulement de la séance de vaccination, les modalités pratiques et l'enregistrement de l'acte vaccinal

## INFORMATIONS À DONNER AU PATIENT CONCERNANT LA VACCINATION

- Selon les données scientifiques validées par l'OMS, Le vaccin contre le SARS COV 2 protège à plus de 90%, contre les complications et les formes graves.
- La vaccination est recommandée à toutes les personnes exposées à la maladie comme les personnels de santé, les personnes âgées et les personnes vulnérables (maladies chroniques et avec co-morbidités).
- Même vacciné, les gestes barrières (lavage des mains, port du masque, distanciation physique) restent en vigueur



## LES MODALITÉS PRATIQUES LORS DE LA VACCINATION

- Interroger et examiner le sujet : Antécédents d'allergie, grossesses/ Allaitement, Age, traitements reçus,
- Vérifier que la maladie sous jacente chez les personnes qui présentent des co-morbidités n'est pas en poussée ou exacerbée
- Vérifier la morbidité présente et le traitement que prend le sujet
- Effectuer une prise de Température
- Effectuer un examen clinique

## CONTRE INDICATIONS À LA VACCINATION

- Chez les personnes ayant développé une réaction anaphylactique confirmée à l'un des composants du vaccin ou à une dose précédente du vaccin de la COVID-19
- Contre indication à l'administration de la deuxième dose chez les personnes ayant développé une réaction post-vaccinale sévère (anaphylaxie, convulsions, fièvre supérieure à 40 °c) à la première dose du vaccin de la COVID-19
- Dans l'état actuel des connaissances, le vaccin n'est pas indiqué chez la femme enceinte, allaitante et les enfants de moins de 18 ans.

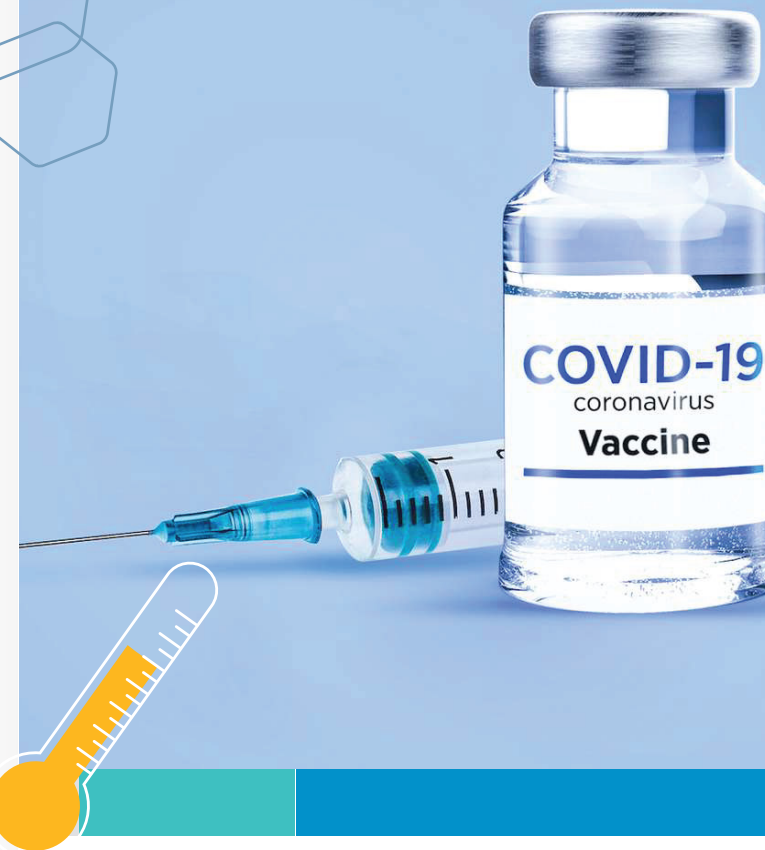
## PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- En cas de maladie infectieuse ou non infectieuse aiguë sévère : reporter la vaccination récente : décaler de 15 jours
- En cas de maladie chronique en poussée, reporter de 2 à 4 semaines
- En cas de IRA ou GEA attendre la normalisation de la température
- En cas de vaccination Antigrippale + reporter la vaccination de 15 jours
- En cas d'antécédent de la COVID-19 attendre 03 mois
- Les patients sous immunosuppresseurs, sous corticoïdes à doses immunosuppressives, peuvent ne pas développer une réponse immunitaire suffisante, donc ne pas administrer ces médicaments 01 mois avant et à 01 mois après le vaccin.



## EFFETS INDÉSIRABLES DU VACCIN

- Réaction locale au point d'injection telles que la rougeur, gonflement, douleur apparaissant en 1 à 2 jours et disparaissant en 3 à 4 jours.
- réactions systémiques : fièvre, maux de tête, perte d'appétit apparaissant en 1 à 2 jours et disparaissant en 3 à 4 jours.
- réaction allergique : tel qu'une anaphylaxie ou réaction systémique sévère apparaissant dans les minutes ou heures suivant la vaccination, d'où une observation systématique après le vaccin d'une demi heure.



## MISE EN OBSERVATION LORS DE LA VACCINATION

Pour vacciner en toute sécurité, il est nécessaire de garder le sujet vacciné en observation pendant 30 Minutes.

## ENREGISTREMENT DE L'ACTE VACCINAL

- Afin de suivre la vaccination et évaluer les effets secondaires et l'opération de vaccination, une carte de vaccination est remise au sujet pour suivre la vaccination.
- Une fiche de renseignement est remplie par le médecin indiquant la vaccination
- Un registre des vaccinations est ouvert pour assurer le suivi de l'opération de vaccination
- Un fichier électronique est adressé aux autorités sanitaires pour délivrer les certificats de vaccinations aux personnes vaccinées.
- Un rapport quotidien est adressé au service d'épidémiologie et de médecine préventive.